

Prix des services de l'Eau pour 2010 / 2011

Désignation	HT	Redevances *		TTC
		Préservation des ressources en eau	Lutte contre la pollution	(dont TVA 5.5%) en €
Abonnement annuel ordinaire	59.64			62.92
Prix de vente de l'eau au M3				
BLANDIN	0.75	0.08	0.114	0.996
CHABONS	0.75	0.08	0.190	1.076
CHASSIGNIEU	0.75	0.08	0.114	0.996
CHELIEU	0.75	0.08	0.114	0.996
DOISSIN	0.75	0.08	0.190	1.076
MONTAGNIEU	0.75	0.08	0.190	1.076
MONTREVEL	0.75	0.08	0.114	0.996
PANISSAGE	0.75	0.08	0.114	0.996
LE PASSAGE	0.75	0.08	0.190	1.076
LE PIN	0.75	0.08	0.190	1.076
STE BLANDINE	0.75	0.08	0.114	0.996
ST CLAIR DE LA TOUR	0.75	0.08	0.190	1.076
ST DIDIER DE LA TOUR	0.75	0.08	0.190	1.076
ST ONDRAS	0.75	0.08	0.114	0.996
ST VICTOR DE CESSIEU	0.75	0.08	0.190	1.076
VALENCOGNE	0.75	0.08	0.114	0.996
VIRIEU SUR BOURBRE	0.75	0.08	0.190	1.076
* (Redevances perçues par l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse)				
Différents tarifs pour travaux	HT €		TTC (TVA 19.6%) €	TTC (TVA 5.5%) €
Branchement domestique au réseau syndical				
* équipements fixes	coût réel			(**)
Forfait pose compteur	137.13		164.00	
Frais de fermeture hivernale (du 1er novembre au 15 mars)	23.00		-	24.27
Droit de réouverture après résiliation	137.13		-	144.67
Mise en service d'un deuxième compteur diam. 15 dans un regard déjà équipé	137.13		164.00	144.67
Pénalité de réouverture pour facture impayée	35.07		-	37.00
Frais de relevé de compteur lors d'une résiliation de contrat	30.00			31.65
Frais d'ouverture de compteur	30.00			31.65
Travaux divers	coût réel			

(**) Application du taux réduit de TVA à 5.5% aux travaux (autres que de construction ou de reconstruction) portant sur les locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans. Ce taux réduit s'applique également aux travaux de raccordement aux réseaux publics facturés aux propriétaires ou à l'occupant des locaux. (Texte officiel sur la fiscalité sur l'application du taux réduit de TVA à compter du 15/09/1999)

Heures d'ouverture des bureaux : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

De 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

SERVICE D'ASTREINTE 24 H / 24 : 06.80.59.58.45